



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Paris, le 7 mai 2010

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale mixte du 27 mai 2010

L'assemblée générale mixte des actionnaires d'Aéroports de Paris se tiendra le **jeudi 27 mai 2010 à 15 heures**, à la Cité des sciences et de l'industrie, 30 avenue Corentin Cariou – 75019 Paris.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 8 mars 2010 (bulletin n°29). L'avis de convocation, comportant notamment la date de l'assemblée générale mixte, a quant à lui été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 7 mai 2010 (bulletin n°55).

Les modalités de participation et de vote à cette assemblée figurent dans chacun de ces avis.

La brochure de convocation et les informations relatives à l'assemblée générale peuvent être consultées sur le site internet d'Aéroports de Paris www.aeroportsdeparis.fr, dans la rubrique Finance / Actionnaires.

Les documents prévus par l'article R. 225-83 du code de commerce sont tenus à disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société à compter de la convocation et au moins pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'assemblée.

Communiqué de presse

Aéroports de Paris
Siège social : 291, boulevard Raspail, 75014 PARIS
Société anonyme au capital de 296 881 806 euros
552 016 628 RCS Paris

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. Avec 83 millions de passagers accueillis en 2009, Aéroports de Paris est le 2^{ème} groupe aéroportuaire européen pour le trafic de passagers et le 1^{er} pour le fret et le courrier.

Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2009, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2 633 millions d'euros et le résultat net à 270 millions d'euros.